



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Notre IA

Une IA utile, humaine
et souveraine
pour les services publics

Feuille de route 2026 / 2027 du
ministère de l'Éducation nationale

Le ministère de l'Éducation nationale est responsable de la formation de plus de 12 millions d'élèves via un réseau de près de 60 000 écoles et établissements, une administration centrale, 30 académies et une présence décentralisée dans tous les territoires. En moins de trois ans, l'intelligence artificielle générative a bouleversé les pratiques pédagogiques, administratives et techniques du ministère. Le cadre d'usage de l'IA en éducation publié en 2025, issu d'une large consultation, pose les principes d'une gouvernance commune. L'action du ministère s'inscrit dès lors dans un principe affirmé de contrôle humain sur la machine.

L'année 2026 doit marquer le passage à l'échelle : transformer le foisonnement des initiatives en services et usages généralisés, souverains et soutenables. Cette feuille de route incarne une déclinaison opérationnelle de la stratégie du numérique pour l'éducation et est structurée autour de trois piliers : une IA du quotidien au service des enseignants et de la transmission du savoir, une administration simplifiée et équipée par l'IA, et un système d'information souverain et industrialisé. Trois actions transversales complètent cette ambition : une gouvernance ministérielle de l'IA, un plan de formation massif (plus d'un million d'agents) et l'animation des communautés professionnelles.

Partie 1 : Le ministère de l'Éducation nationale transforme ses métiers et ses services grâce à l'IA

Une IA du quotidien au service des enseignants et de la transmission du savoir

Chaque enseignant du système scolaire français bénéficiera d'outils métiers spécialisés lui permettant de se consacrer davantage à ce qui fait l'essence du métier : l'interaction pédagogique, l'évaluation adaptée et la différenciation. Les élèves disposeront d'une réponse souveraine et maîtrisée aux défis posés par l'irruption massive de l'IA générative dans leurs pratiques d'apprentissage.

Trois cas d'usage pour l'école forment l'action du ministère :

- **L'enseignant accompagné dans son geste professionnel** : prototypage d'outils souverains en appui des gestes professionnels (préparation de séquences pédagogiques, conception d'évaluations adaptées, différenciation pédagogique, aide à la correction).
- **L'enseignant-développeur outillé** : soutien au développement de ressources éducatives libres (REL) sur la Forge des communs numériques éducatifs. Démocratisation de la création numérique via IA permettant à plus de 10 000 « forgerons » de créer des outils répondant aux besoins du terrain.
- **Les produits incubés portés à l'échelle** : EOS.IA (synthèse des rapports d'évaluation de l'école) et ANSU (tuteur IA adaptatif guidant les élèves via un questionnement socratique, sans décharge cognitive).

Une administration soutenue et simplifiée par l'IA

Les 1,2 million d'agents du ministère (enseignants, personnels de direction, gestionnaires administratifs, etc.) bénéficient de systèmes d'IA souverains facilitant la réalisation de tâches administratives fastidieuses.

Quatre cas d'usage pour les tâches administratives sont prioritaires :

- **L'agent administratif équipé d'un assistant IA souverain** : « l'Assistant », socle interministériel d'IA générative à destination de 100 000 personnels administratifs du ministère.
- **L'agent secondé dans la gestion de sa messagerie et de sa bureautique** : réduction de la charge mentale des agents grâce à des fonctions IA intégrée dans la messagerie et les outils collaboratifs de la suite « apps.education.fr ». Quatre fonctionnalités sont prévues : la réécriture des communications pour l'accessibilité (traduction ou français facile à lire et à comprendre par exemple), le tri automatique dans les messageries, la synthèse quotidienne des boîtes mail fonctionnelles et la recherche conversationnelle.
- **La gestion RH outillée** :
 - une assistance RH renouvelée de la question de l'usager à la réponse du gestionnaire ;
 - plusieurs expérimentations avec mesure d'impact de l'IA dans les processus RH (vérification et tri des pièces jointes dans les dossiers de candidatures, mise à jour des viviers de recrutement...).
- **Le juriste appuyé dans la synthèse réglementaire** : la direction juridique du ministère produit de nombreuses synthèses de jurisprudence pour lesquels l'intelligence artificielle apporte une plus-value tant en termes de rapidité que d'exhaustivité de la recherche.

Un système d'information souverain et industrialisé par l'IA

Les équipes informatiques du ministère (DNE, académies) transforment progressivement leurs pratiques de développement et de sécurisation grâce à l'IA, réduisant la dette technique et renforçant la cybersécurité du ministère :

- **Architecte épaulé en refonte applicative** : assistants de développement génératifs intégrés à l'environnement de développement.
- **Code sécurisé à chaque livraison** : processus d'intégration continue agentique avec agents autonomes analysant le code, identifiant les vulnérabilités, comparant les configurations aux recommandations de l'ANSSI et proposant des correctifs.
- **Utilisateur guidé vers la résolution optimale** : assistant conversationnel spécialisé dans l'assistance informatique, de la réponse directe aux agents sur sollicitations standardisées (réinitialisation mot de passe, accès application) à l'assistance à réponse des agents de maintenance informatique.

Partie 2 : Le ministère de l'Éducation nationale prépare les conditions d'une transformation avec l'IA maîtrisée et responsable

Installer la gouvernance ministérielle de l'IA

Le ministère a choisi de constituer sa gouvernance autour d'une architecture duale :

1. Un comité ministériel de l'IA, présidé par la secrétaire générale et garant de l'alignement stratégique et de la conformité (RGPD, RIA).
2. Un comité des ambassadeurs de l'IA animé par la Direction du numérique pour l'éducation pour le maillage opérationnel et la consolidation des retours du terrain.

Déployer un plan de formation massif à l'IA

Trois volets complémentaires :

- Un plan d'acculturation massif pour les agents et les élèves. L'objectif est de constituer un socle commun de la littératie numérique, de l'IA, de l'informatique et des données.
- La constitution d'un réseau national de formateurs, le Lab IA. Depuis mars 2026, une formation de formateurs et plusieurs modules thématiques d'usages avancés sont proposés. L'objectif est d'avoir un noyau de plusieurs centaines de formateurs et de plusieurs milliers d'agents-relais. Dans le même temps, la formation des cadres se déploie au travers de l'action concertée de la direction de l'encadrement et de l'IH2EF.
- Plans académiques de formation : une déclinaison territoriale par académie est réalisée, avec le renfort de l'opérateur Réseau Canopé, l'objectif étant d'adapter les plans de formations aux contextes locaux.

Animer les communautés professionnelles

Trois communautés coordonnées font l'objet d'une animation renforcée :

- une communauté pédagogique (communauté de réflexion en éducation sur l'IA – CRÉIA) ;
- une communauté de porteurs de projets (GARRYA, plateforme de plus de 70 projets réunissant 151 contributeurs depuis mars 2026) ;
- une communauté technique (développeurs et enseignants-développeurs).

Budget et ressources

La combinaison des investissements du ministère et des financements de France 2030 permettra les premiers passages à l'échelle en 2026 en marquant la transition des prototypes isolés vers une offre de services plus large, souveraine et soutenable.

Partie 3 : Les grandes étapes de la transformation IA du ministère de l'Éducation nationale en 2026 et 2027

Calendrier par trimestre

Trimestre	Pilier 1 : Pédagogie	Pilier 2 : Administration	Pilier 3 : Système d'information
2026 T1	Généralisation de Pix IA pour les élèves ; Ouverture du Lab IA ; Lancement de l'incubation d'un tuteur IA pour les élèves ; Premiers services d'IA sur la Forge des communs numériques éducatifs	Expérimentation de l'Assistant IA souverain pour les agents ; Ouverture des formations IA pour les agents publics	Définition du cadre d'usage de l'IA en cybersécurité ; Premiers outils d'IA souverains d'aide au développement
2026 T2	Déploiement de Pix IA pour les agents ; Structuration de la Forge des communs numériques éducatifs	Poursuite de l'expérimentation de l'Assistant IA pour les agents ; Développement de fonctions d'IA pour la messagerie et la bureautique ; Installation de la gouvernance ministérielle de l'IA	Évaluation des premiers outils d'aide au développement ; Étude comparative des solutions d'IA pour le support informatique
2026 T3-T4	Appel à projets pour l'appui au geste professionnel enseignant ; Premières classes pilotes du tuteur IA pour les élèves	Généralisation de l'Assistant IA pour les agents ; Mise en service pilote des fonctions d'IA pour la messagerie	Préparation du déploiement des outils d'aide au développement ; Développement de la sécurisation automatisée du code
2027	Premiers livrables des outils d'appui au geste enseignant ; Bilan et perspectives de déploiement du tuteur IA pour les élèves	Extension des fonctions d'IA pour la messagerie à plusieurs académies ; Évaluation des expérimentations d'IA dans les processus RH	Industrialisation des usages de l'IA en cybersécurité ; Déploiement de l'assistant de support informatique

Contact presse
spresse@education.gouv.fr
01 55 55 30 10